

# Solidarité et Action économique

- Début avril, la municipalité a mis en place les « appels du jeudi ». Une employée municipale est chargée de prendre contact par téléphone, tous les jeudis, avec les personnes les plus fragiles et isolées, afin de créer un échange convivial. A ce jour, plus de 50 personnes ont ainsi été contactées.
- Dès le 16 avril, la municipalité a pris en main la distribution de « fiches contact », permettant la demande d'une aide financière, le Fond de Solidarité Départemental (FSD) pour les entreprises, commerces, professions libérales, etc. La municipalité s'est chargée de collecter les fiches, afin de les transmettre au service développement économique de la Communauté de communes qui en assure le suivi. Elle est de même intervenue auprès des autorités préfectorales afin de faciliter et accélérer la dérogation des ouvertures en « Drive ».
- La municipalité se charge du dossier hebdomadaire d'autorisation préfectorale de tenu du marché.